



Edito de M. le Maire

Bien qu'il faille se montrer très prudent, les données semblent indiquer une sérieuse amélioration de la situation sanitaire dans notre département.

Avec l'espoir que nous ne reviverons pas les vagues épidémiques passées, je salue l'exemplarité de notre ville dans cette longue crise, en particulier auprès des plus jeunes, des plus démunis ainsi que des seniors. Le lien social qui nous est si cher a été maintenu le plus possible. C'est le cas notamment dans la nouvelle Résidence Paul Eluard. Après une année de fonctionnement, cette résidence fait l'objet d'un

dossier spécial dans ce bulletin dont je vous souhaite bonne lecture.

Il nous faut le plus vite possible tourner la page du Covid. Cela se fera par la vaccination. C'est une priorité. La Municipalité s'est engagée fortement. Cela mobilise des moyens techniques et humains importants. C'est une fierté pour notre ville de permettre ainsi aux talangeois, mais aussi aux habitants de la C.C. Rives de Moselle et plus largement à nos concitoyens de la région de se faire vacciner au plus près de chez eux.

Patrick ABATE

Dossier

Résidence Paul Eluard : Une structure intergénérationnelle innovante au cœur de la ville

Voilà un an que l'intégralité des 75 logements de la Résidence Paul Eluard est occupée, pour le plus grand bonheur des résidents. Né d'un partenariat tripartite innovant, le concept pourrait bien faire des émules... Explications.



Une résidence «autonomie» d'un nouveau genre

Ces logements sont avant tout des appartements à loyers modérés, adaptés à un public senior autonome et/ou en situation de handicap. À mi-chemin entre le logement social et la résidence seniors, le concept est innovant tout comme le conventionnement qui en est à l'origine entre la Ville, le bailleur social Logiest et le promoteur Blue Habitat. L'objectif initial est de combler un besoin en la matière dans la commune de Talange. La Résidence Paul Eluard a accueilli ses premiers résidents dès octobre 2019 avec, parmi eux, un concierge/gouvernant qui contribue au bien-être des locataires et assure le lien social, la sécurité et l'entretien des logements et des parties communes répartis sur 2 bâtiments.

Intégrer la résidence dans un projet social en lien avec le tissu associatif local

Ce complexe implanté au cœur de la ville ravit ses locataires. Idéalement conçue et adaptée à la population qui l'occupe, cette réalisation recentre un projet social intergénérationnel. Les partenariats avec les diverses institutions comme la Carsat, mais aussi avec les associations locales et en particulier l'Association Talange Seniors devraient rapidement être mis en œuvre et permettront de développer des actions et divers ateliers, notamment dans la salle commune qui n'attend que la fin du Covid pour être enfin opérationnelle. D'autres collaborations pourraient voir le jour avec les écoles ou des associations d'encadrement de jeunes comme le CMSEA.

L'implantation en centre-ville est la traduction d'une politique volontariste en faveur de nos aînés mais aussi une réponse au besoin de proximité avec les services de centre-ville (services médicaux, pharmacie, commerces et services à la personne) en complément des

structures existantes : le centre de dialyse et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) Les Coquelicots.

Le quartier entre dans sa dernière phase de construction

La pandémie a fortement impacté le calendrier de mise en œuvre des derniers chantiers dans ce quartier récent.

Pour autant, les travaux de voirie avec la requalification du secteur Rue Paul Eluard/Rue Simone de Beauvoir, mais aussi les travaux de résidentialisation avec l'installation de grilles de sécurisation en limite de propriété, ont été budgétisés et seront engagés cette année.



Patrick ABATE
Maire de Talange

« Cette résidence est le résultat d'un partenariat tripartite Promoteur-Bailleur-Collectivité tout aussi innovant que la structure, complété par un financement de l'Agirc-Arrco. Le financement par la Communauté de Communes Rives de Moselle est en instance, sachant que notre Communauté de Communes a la compétence «seniors» parmi ses attributions. Ceci étant, Logiest est propriétaire des murs et la Ville reverse en partie les loyers au bailleur, tout en conservant la possibilité de racheter à terme la résidence. Ce type de projet est pertinent et répond au plus juste à une réelle demande compte tenu des difficultés pour nos seniors de trouver des solutions adaptées à leurs budgets.



Cet investissement est fondé sur un projet social destiné prioritairement aux Seniors et aux personnes en situation de handicap. Validé par l'ensemble des financeurs, il engage les partenaires dans une démarche solidaire intergénérationnelle favorisant le maintien à domicile.

La Résidence Paul Eluard est une des premières du genre à voir le jour. Dans la région, seule Woippy avait initié un projet similaire. Nous avons développé ce concept. Un grand nombre de collectivités intéressées nous ont déjà contacté dans la perspective de reproduire cette expérience.»

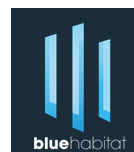


Jean-Pierre RAYNAUD
Directeur Général de Logiest

« Au cœur de Talange, le promoteur BLUE HABITAT a proposé à Logiest, par le dispositif d'une vente en l'état futur d'achèvement, des logements adaptés aux publics senior et en situation de handicap. Les 75 logements certifiés NF HABITAT Haute Qualité Environnementale, disposent chacun d'ascenseurs, balcons, volants roulants électriques et de sanitaires adaptés.

Ce modèle de résidence, conforme au cahier des charges des Caisses de Retraite AGIRC ARRCO, est une nouvelle solution « logements » cohérente avec les politiques publiques pour accompagner le vieillissement en prolongeant l'autonomie tout en favorisant le parcours résidentiel des populations sous plafond de ressources. La résidence est gérée par la Ville de Talange avec laquelle Logiest a signé une convention de gestion encadrée par un projet social co-construit avec les services de l'Etat dans le cadre de l'obtention des aides à la pierre et de la convention Aide Personnalisée au Logement (APL).

Cette voie nouvelle fera l'objet d'un retour d'expérience par le cabinet spécialisé ALOGIA avec la visite d'un ergothérapeute qui formalisera des recommandations d'adaptations pour les futures résidences en développement sur le territoire.»



Hugues COGNON
Directeur Général de Blue Habitat

« La population « Senior » autonome, à revenu modeste, vit trop souvent dans un habitat inadapté.

De nombreuses communes sont à la recherche d'une solution alternative aux structures existantes, par le logement conventionné qui répond aux critères de la loi SRU, mais qui ne génère pas de problèmes d'insertion. Nous avons identifié un besoin de revitaliser le centre des petites villes, en créant des espaces de « vivre ensemble » et en redynamisant le commerce de proximité.

C'est pourquoi Blue Habitat a mis au point les résidences intergénérationnelles «Blue émeraude», adaptées et non médicalisées, mais aussi financièrement accessibles. La résidence est portée financièrement par un bailleur social afin de minimiser les loyers proposés aux résidents et gérée par la commune qui se charge de la location et de l'animation, via un concierge/gouvernant.

L'effort financier demandé à la commune est moindre, voire inexistant, puisque les loyers couvrent la redevance due au bailleur et les charges couvrent les frais de fonctionnement. Dans le cas où la résidence est réalisée sur un foncier communal, cela permet également à la Ville d'avoir un apport de trésorerie pour ses investissements, sans dégrader son patrimoine à terme (puisqu'elle peut racheter le bien sans surcoût).»



Travaux de requalification secteur Rues Paul Eluard et Simone de Beauvoir

Les travaux prévus rues P. Eluard et S. de Beauvoir vont entrer dans leur 1^{ère} phase cette année. **Au programme** : réfection de la voirie, installation d'une nouvelle signalisation, d'un nouvel éclairage de la Rue Simone de Beauvoir et d'une partie de la Rue Paul Eluard. **Durée : 2 mois**

Une 2^{ème} phase est prévue avec la requalification de la première partie de la Rue P. Eluard (côté Rue de Metz). **Au programme** : élargissement de la voirie pour améliorer les conditions de stationnement en créant de nouveaux emplacements. Cette rue restera à sens unique et le secteur passera en zone 30 km/h. **Durée : 2 mois**

Montant de l'opération : 325 000 €

Par la suite, de nouveaux parkings et espaces verts verront le jour dans ce quartier (85 nouvelles places).

Régine DAUTRUCHE
1^{ère} Adjointe
en charge de la Solidarité

« Il y a depuis longtemps à Talange la volonté de créer du lien avec nos anciens, d'assurer une mixité intergénérationnelle tout en leur apportant des solutions. Tout comme L'EHPAD Les Coquelicots et le centre de dialyse dans le même secteur, en centre-ville, cette réalisation va clairement dans le sens de nos orientations politiques. Même s'il faut bien le souligner, il ne s'agit pas ici d'un établissement médicalisé du type EHPAD, mais bien d'une résidence dont le principe est basé sur l'autonomie.

Le résultat financier est équilibré et même excédentaire du fait de l'occupation totale des appartements. Une gestion optimale est assurée par la Ville via son CCAS. Une majorité des résidents (68%) est issue de Talange, les autres viennent d'autres villes de notre Communauté de communes.»



Alexandra GOCEL
Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

« Le CCAS a occupé une place importante dans la mise en œuvre du projet et gère aujourd'hui le Résidence Paul Eluard pour le compte de la commune. De fait nous avons organisé les commissions d'attribution des logements (CAL) qui ont permis de désigner les actuels occupants sur la base des dossiers qui nous avaient été transmis. Aujourd'hui les CAL sont plus rares, elles interviennent lorsqu'un logement se libère et réexaminent les nombreux dossiers en attente.

Dans notre équipe, c'est Claudine PANDOLFINO qui est affectée à la gestion des logements et qui fait le lien au quotidien entre la collectivité et les résidents. Elle est à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent obtenir des informations ou qui intègrent la résidence, notamment au début puisque les démarches sont nombreuses.

Nous sommes en contact régulier avec Yves MEYER, notre concierge et gouvernant, ce qui permet de faire remonter pas mal d'informations pour optimiser le fonctionnement de la résidence.»



De gauche à droite :
Yves MEYER, Claudine PANDOLFINO et Alexandra GOCEL

“Ici, je me sens bien”

Nicole DEISS, 66 ans, habite la résidence dans le Bâtiment A, le premier à avoir accueilli des locataires. «Je suis arrivée dès octobre 2019» se souvient-elle. Ce logement, c'est son «paradis» comme elle se plaît à le répéter.

«Je reçois mes filles et mes petits enfants, le logement est suffisamment spacieux, avec un grand balcon et puis tout est à proximité. Ma boulangerie, mon coiffeur, la pharmacie et les autres commerces. C'est vraiment pratique !»

La résidence Paul Eluard est équipée, aménagée de manière à correspondre à tous les publics et sécurisée. «Le concierge est toujours prêt à aider, nous avons de la chance il est extraordinaire et toujours disponible pour les résidents. Même s'il reste quelques petites choses à terminer, y compris à l'extérieur, la résidence reste très agréable et je ne regrette pas d'avoir emménagé dans cette résidence. Je m'y sens en sécurité, pour moi c'est très important.»



Nicole DEISS, 66 ans
Résidente du bâtiment A



La ville de Talange accueille enfin un centre de vaccination au Gymnase Maurice Baquet.



Un grand merci aux médecins et infirmiers et en particulier au Dr CROCITTI qui a été coordinateur. Un grand merci aussi à l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Talange, aux agents et aux équipes municipales qui, avec les élu(e)s du Conseil Municipal, n'ont pas fait le traditionnel pont de l'ascension, mais se sont rendus disponibles pour accueillir les premiers patients.

Les équipes et les élu(e)s présent(e)s ont procédé aux dernières vérifications et réglages juste avant l'ouverture. C'est Laura, jeune talangeoise, qui est la première personne vaccinée à la salle M. Baquet et qui, après la piqûre n'avait pas l'air d'avoir souffert. On devinait même un sourire derrière le masque !

Pour réserver un créneau de vaccination :

- La prise de rendez-vous est obligatoire via le site doctolib.fr
- Le vaccin administré est **le Moderna**



La jeune Laura, première vaccinée au centre de Talange.



Le Député Belkhir Belhaddad s'est joint à M. le Maire et son équipe pour le lancement du centre.

Commémorations

La mémoire est un devoir...

Depuis le printemps 2020 et le premier confinement, la Municipalité s'est attachée à maintenir ses manifestations liées au devoir de mémoire. Cette année encore, les cérémonies du 25 avril (déportation), et du 8 mai (victoire du 8 mai 1945) ont été assurées, mais adaptées aux circonstances. C'est donc dans une configuration restreinte que ces cérémonies se sont tenues.

Le devoir de mémoire ne s'est pas confiné à Talange.

Cérémonie du 25 avril

Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de **la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.**

Appelée journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, cette commémoration honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



Cérémonie du 8 mai

Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, **le 8 mai 1945** marque une date importante.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims qu'est signée la reddition de l'armée allemande. **Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.**

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Le 8 mai est un jour férié en France dès 1953. Un temps supprimé, ce jour férié est rétabli en 1981.

AVANT



Nouvelle création paysagère dans la Grand' Rue

Le service Espace Verts des Services Techniques a une nouvelle fois fait preuve de créativité dans l'aménagement d'un parterre dans la ville. Cette fois-ci, l'équipe travaillait sur un espace végétalisé dans la Grand' Rue et le massif bâché a laissé place à un aménagement paysager réalisé avec des poutres en chêne, du paillage minéral et de nouvelles plantations. Le travail réalisé s'inscrit dans une démarche globale d'entretien et d'embellissement du cadre de vie et du paysage urbain. Les photos de l'évolution du parterre (avant/après) parlent d'elles-mêmes !



Installation de 20 nichoirs à mésanges

Avec l'arrivée du printemps les oiseaux vont commencer à nicher. Afin de favoriser la biodiversité et permettre aux mésanges d'établir leurs nids, 20 nichoirs ont été installés un peu partout dans la ville par les Services Techniques.

Les mésanges ont un véritable rôle pour la biodiversité et sont de formidables alliés naturels pour les jardiniers. Elles permettent, entre autres, de lutter contre les chenilles processionnaires, de plus en plus problématiques dans notre département.

Une bien belle initiative qui, en plus d'être utile pour les passereaux, égayera les arbres de la cité talangeoise.

Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant son domicile ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usager de l'habitation qui doit en assurer l'entretien : le nettoyage des feuilles mortes et débris, le désherbage, tout comme le déneigement ou l'épandage de sel pour assurer la sécurité du trottoir en hiver, et sa propreté toute l'année.

Par ailleurs, la loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts et la voirie, ce qui requiert l'implication de tous pour l'entretien de notre cadre de vie.



Entretien des équipements

Nettoyage - Courts de Tennis

Quelle que soit sa surface, un terrain de tennis (appelé court de tennis) nécessite un entretien particulier. Cet entretien permet tout simplement d'augmenter sa durée de vie.

Sans cela, les courts sont exposés à une usure prématurée voire irréversible de leur surface.

La société Techni-gazon, spécialisée dans le domaine, a donc été sollicitée pour procéder au démoussage, au nettoyage et à l'égalisation des courts extérieurs. De beaux rebonds en perspective pour la petite balle jaune !

Entretien du terrain d'honneur du stade M. Baquet

Une pelouse en gazon naturel est sans conteste la surface la plus appréciée par les joueurs de football.

La pratique engendre une «charge» d'utilisation et soumet ainsi les gazons à des contraintes mécaniques très importantes (piétinement, arrachement, ...).

C'est pour ces raisons que le terrain d'honneur du stade Maurice Baquet a été chouchouté et a subi quelques travaux : décompactage, passage du Verti-Drain, fertilisation, mise en place de gazon de regarnissage et roulage.

De bons matchs en perspective pour l'AS Talange !

Mise en peinture de la salle M. Baquet

Après avoir terminé la réfection des vestiaires de la salle Maurice Baquet, les agents chargés de l'entretien des bâtiments publics ont ainsi entrepris la rénovation des couloirs (remise en peinture, rénovation électrique...).

La municipalité poursuit ainsi sa campagne de travaux d'entretien effectués en régie (comprenez en interne) pour améliorer la qualité de ses bâtiments.

Bravo à toute l'équipe !



Le saviez-vous ?

La loi impose aux fournisseurs d'énergie de compenser la pollution qu'il génèrent en contribuant financièrement aux travaux et investissements des entreprises et collectivités en matière de performance énergétique. Cette contribution se fait par le biais de Certificats d'Économie d'Énergie (C.E.E.). Il ne s'agit ni plus ni moins que du principe de Pollueur/Payeur.

Ainsi, la municipalité sollicite ces fameux C.E.E. dans le cadre des travaux ayant pour objectif d'accroître la performance énergétique des équipements et bâtiments publics.

C'est le cas par exemple pour les travaux de réfection et d'isolement du **Conservatoire Municipal** pour lesquels la contribution devrait s'élever à environ 15 000 €.

Mieux encore, le changement à venir des luminaires des candélabres dans **le quartier du Breuil** est intégralement pris en charge par le dispositif de C.E.E. .



Retour sur...

#PlusBelleMaVille

L'opération #PlusBelleMaVille s'est déroulée à Talange du 18 au 25 avril. Comme Sacha, Gabin, Yanis ou Emilio, vous avez été nombreux à prendre part à la «cleanwalk», c'est à dire une balade qui a pour but de ramasser des déchets. Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

A celles et ceux qui ont consacré un peu de leur temps au ramassage des déchets un peu partout dans la ville, la Municipalité et les membres de la commission Cadre de Vie - Environnement, qui ont organisé et adapté l'événement, adressent leurs remerciements.

L'opération #PlusBelleMaVille sera reconduite très vite, dans un contexte moins contraignant... Espérons-le !



Beaucoup trop de mégots

Beaucoup (trop) de déchets ont été ramassés en ville et aux abords du canal. Parmi ces déchets, les participants à l'opération ont fait remarquer la quantité impressionnante de mégots de cigarettes au sol. La commission Cadre de Vie / Environnement planche déjà sur une campagne de sensibilisation.

Vie Municipale

Elections Départementales et Régionales

Dans le cadre des prochaines élections qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochain, la Municipalité vous rappelle que 10 bureaux de vote sont ouverts sur la commune.

Ouverture des Bureaux de vote :

Elections Départementales et Régionales : de 8h à 18h sans interruption. Pour voter, il vous suffit de vous présenter dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité.

Pour toute question concernant les élections, vous pouvez contacter le service élections : soit par téléphone au 03 87 70 87 87, soit par mail (mairie@mairie-talange.fr)



Nouveaux horaires de la Mairie

Afin de mieux vous servir et de permettre au plus grand nombre d'effectuer les démarches administratives plus aisément, les horaires de votre Mairie changent.

Depuis le lundi 17 mai 2021, l'accueil du public se fera :

- les lundis, mardis, mercredis de 8h30 à 12h et 14h à 17h
- les jeudis de 8h30 à 12h et 14h à 18h
- les vendredis de 8h30 à 12h et 14h à 15h45

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SAMEDI 5 JUN 2021

TALANGE GYMNASSE M. BAQUET
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

Ouvert à tous
Entrée libre

Simulateur auto
Simulateur moto
Ateliers alcoolémie
Réactionmètre
Gestes qui sauvent
Sécurité moto
Baptême moto
Piste d'éducation pour les enfants

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Journée qui se déroulera dans le respect des règles sanitaires

Pour toutes informations veuillez vous adresser au CLTEP 1, place des fêtes 57525 TALANGE
Tél : 03 87 71 52 24 - courriel : animation.cltep@gmail.com



NAISSANCES

DECEMBRE 2020

Le 29 décembre, Lloyd LETERME

JANVIER 2021

Le 6 janvier, Sawsen HNIAD

Le 8 janvier, Thomas TACIK

FEVRIER 2021

Le 11 février, Livia SCHMITT TERRANA

Le 13 février, Anas KASI

Le 14 février, Alya BICER

Le 25 février, Nour SOUIKI

Le 27 février, Kamil AHARDANE

MARS 2021

Le 8 mars, Elias BENABBOU

Le 26 mars, Neilla CINDRAC

Le 27 mars, Naïm BEN MAHDJOUBA

Le 30 mars, Nélya BENKEDDADA

Le 31 mars, Yaël LAUER

MARIAGES

FEVRIER 2021

Le 6 février, Hayat BOUFARHI et Zohir MEHTOUGUI

Le 20 février, Tejzul DEMIROVA et Selcuk AKALAN

MARS 2021

Le 8 mars, Maida KURTOVIC et Emir IBRAKOVIC

Le 27 mars, Clélia KOZLOWSKI et Alexy FAGNONI

PACS

JANVIER 2021

Le 13 janvier, Céline VINCENT et Christophe MÉDÉRIC

FEVRIER 2021

Le 8 février, Jessica GUALTIERI et Pierre-Alexandre STEPHAN

MARS 2021

Le 23 mars, Manon MEBARKI et Cédric KRIEGEL

Le 29 mars, Frédérique TEOFOLI et Ahmed BOUMAZA

DECES

JANVIER 2021

Le 2 janvier, Monique BILLIAUX, 55 ans

Le 4 janvier, Concetta DI MARCO, 89 ans

Le 8 janvier, Monique HABERTHUR, 78 ans

Le 11 janvier, Simone REGNAULT, 80 ans

Le 19 janvier, Rosa COSTA GIMENEZ, 88 ans

Le 23 janvier, Carlo BEIA, 93 ans

Le 23 janvier, Maria SCHINTU, 84 ans

Le 27 janvier, Salvatore FERRARO, 93 ans

Le 27 janvier, Giovanni MAGGIPINTO, 91 ans

Le 30 janvier, Isabel CABRERA, 86 ans

FEVRIER 2021

Le 1^{er} février, Louise POPOWICZ, 87 ans

Le 3 février, Maria PASSAVANTI, 84 ans

Le 6 février, Susanne CAMARASA, 83 ans

Le 8 février, André VANZELLA, 79 ans

Le 8 février, Marianne LUONGO, 62 ans

Le 9 février, René GIRY, 82 ans

Le 14 février, Miha SIVKA, 41 ans

Le 24 février, Annelise SCHIFFLER, 92 ans

MARS 2021

Le 1^{er} mars, Anne HUMBERT, 88 ans

Le 2 mars, Muguette ZANTEDESCHI, 89 ans

Le 15 mars, Erberto NAZIANZENO, 87 ans

Le 18 mars, Basilio BUTTO, 89 ans

Le 19 mars, Christel WEISSE, 78 ans

Le 21 mars, Jeanne LAMANTEA, 82 ans

Le 27 mars, Ergnate REUTENAUER, 92 ans